

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## 50 038 - MUSSINI médium 1

N° de l'article	50038	Date d'émission:	23.08.23
Version	7.2 ( 17.05.23 )	Page	1 / 9

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial 50 038 - MUSSINI médium 1  
du produit  
Numéro d'enregistrement REACH  
---  
UFI UFI: R0KF-747Y-F00M-DRV5

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale  
Produits pour création de l'art.

Usages déconseillés  
---

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

H. Schmincke & Co. GmbH & Co. KG  
Otto-Hahn-Strasse 2  
D-40699 Erkrath  
Tel +49 (0) 211 - 2509 - 0  
Fax +49 (0) 211 - 2509 - 479  
info@schmincke.de  
www.schmincke.de  
  
Schmincke-laboratoire:  
lun-jeu 8.00-16.30, ven 8.00-13.30  
tel. +49 (0) 211-2509-474  
sdb@schmincke.de

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

**Appel d'urgence Berlin**  
**+49 30-30686700**  
**(24/7 counseling en allemand et en anglais)**

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Aquatic Chronic 2; H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
Asp. Tox. 1; H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
Flam. Liq. 3; H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
STOT SE 3; H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
STOT SE 3; H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquette



**Mention  
d'avertissement**

Danger

**Mentions de danger**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## 50 038 - MUSSINI médium 1

N° de l'article	50038	Date d'émission:	23.08.23
Version	7.2 ( 17.05.23 )	Page	2 / 9

H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.  
P260 Ne pas respirer les vapeurs.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection.  
P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/..  
P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.  
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

### Texte pour l'étiquetage (CLP)

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. (EUH066)

## RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

### 3.1 Substances

#### Spécification chimique

White spirit  
la résine d'aldéhyde  
huile naturelle  
Numéro CAS ---  
EINECS / ELINCS / NLP ---  
Numéro d'identification UE ---  
Numéro d'enregistrement REACH ---  
Code DG-EA (Hazchem) ---  
Numéro CI ---

### 3.2 Mélanges

Substance 1
solvent naphtha (petroleum), light, aromatic: 80 - 95 % REACH: 01-2119455851-35

EUH066 / Aquatic Chronic 2; H411 / Asp. Tox. 1; H304 / Flam. Liq. 3; H226 / STOT SE 3; H335 / STOT SE 3; H336

Substance 2
spike oil: < 1,0 %

Aquatic Chronic 2; H411 / Asp. Tox. 1; H304 / Eye Irrit. 2; H319 / Flam. Liq. 3; H226 / Skin Sens. 1; H317

### Indications complémentaires

---

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Informations générales

En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

#### En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## 50 038 - MUSSINI médium 1

N° de l'article	50038	Date d'émission:	23.08.23
Version	7.2 ( 17.05.23 )	Page	3 / 9

### Contact avec la peau

Laver les parties contaminées avec de l'eau et du savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

### Contact avec les yeux

Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 10 - 15 minutes. En cas d'une irritation persistante, consulter un médecin.

### Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir. Appeler aussitôt un médecin.

## 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

---

## 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Attention en cas de vomissement: risque d'aspiration!

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyen d'extinction

#### Agents d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

#### Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité

jet d'eau de forte puissance

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

### 5.3 Conseils aux pompiers

#### Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser une protection respiratoire adéquate

#### Indications complémentaires

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

### 6.2 précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une introduction dans l'environnement.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Méthodes de nettoyage

Absorber la substance répandue avec du papier cellulose et la collecter pour les déchets.

#### Indications complémentaires

---

### 6.4 Référence à d'autres sections

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Précautions de manipulation

Respecter les mesures de précaution usuelles lors de la manipulation de produits chimiques.

#### Protection contre l'incendie et les explosions

Aucune mesure particulière n'est requise.

---

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Conditions de stockage et de conditionnement

Conserver le récipient bien fermé.

#### Conseils pour le stockage en commun

---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## 50 038 - MUSSINI médium 1

N° de l'article 50038 Date d'émission: 23.08.23  
Version 7.2 ( 17.05.23 ) Page 4/ 9

Classe de stockage

---

Indications  
diverses

Protéger du gel et des radiations solaires.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

---

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

64742-95-6 solvant naphtha (petroleum), light, aromatic

DEU	WEL	50,000	mg/m <sup>3</sup>	2(II); AGS
-----	-----	--------	-------------------	------------

### DNEL index plan

64742-95-6 solvant naphtha (petroleum), light, aromatic

DNEL salarié	Long terme - inhalation, effets systémiques	150,00000	mg/m <sup>3</sup>
DNEL salarié	Long terme - cutanée, effets locaux	12,50000	mg/kg p.c. /jou
DNEL Consommateur	Long terme - orale, effets systémiques	7,50000	mg/kg p.c. /jou
DNEL Consommateur	Long terme - inhalation, effets systémiques	32,00000	mg/m <sup>3</sup>
DNEL Consommateur	Long terme - cutanée, effets systémiques	7,50000	mg/kg p.c. /jou

### 8.2 Contrôle de l'exposition

---

#### Contrôle de l'exposition professionnelle

##### Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire.

Appareil filtrant combiné (EN 14387) Utiliser un filtre de type A (= contre les vapeurs de liaisons organiques)

##### Protection des mains

Matériau approprié: Caoutchouc nitrile

Épaisseur du revêtement > 0,35 mm

Période de latence > 480 min

Ultranitril 492 - MAPA GmbH, Industriestraße 21- 25, D-27404 Zeven, Internet: www.mapa-pro.de

Toutes les indications sont réalisées en coopération avec la société MAPA GmbH - d'après la directive CE 89/686/EWG et EN 374. Cette recommandation est seulement valable pour l'article et son utilisation cités dans le section 1. Pour les mélanges ou autres utilisations, veuillez vous servir des gants du fournisseur autorisés par la CE. Les informations sont fondées sur nos connaissances d'aujourd'hui et elles décrivent les besoins de sécurité de notre produit en utilisation courante et comme décrit.

##### Protection oculaire

Lunettes de protection

##### Protection corporelle

Porter un vêtement de protection approprié. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

##### Mesures générales de protection et d'hygiène

Respecter les mesures de précaution usuelles lors de la manipulation de produits chimiques. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme liquide  
Couleur limpide  
Odeur white spirit

Point de fusion/point de min --- max ---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## 50 038 - MUSSINI médium 1

N° de l'article	50038	Date d'émission:	23.08.23
Version	7.2 ( 17.05.23 )	Page	5/ 9

### congélation

Point initial d'ébullition et  
intervalle d'ébullition

--- ---

### Inflammabilité

Limites d'explosibilité

--- ---

Point éclair/plage

35 °C 40 °C

d'inflammabilité

Température d'ignition

--- ---

PH

--- ---

Viscosité

1 mm<sup>2</sup>/s 3 mm<sup>2</sup>/s 40 °C ---

Solubilité

--- --- --- ---

Coefficient de partage:

n-octanol/eau

---

Tension de vapeur

---

Densité et/ou densité  
relative

0,8 g/ml 20 °C ---

Densité de vapeur relative

--- --- --- ---

Température

---

d'auto-inflammabilité

---

Indice de réfraction

---

Danger d'explosion

---

## 9.2 Autres informations

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Le produit reste stable dans les conditions normales de stockage.

### 10.2 Stabilité chimique

Le produit reste stable dans les conditions normales de stockage.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

---

### 10.4 Conditions à éviter

Protéger du gel et des radiations solaires.

### 10.5 Matières incompatibles

oxydants forts

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, des vapeurs dangereuses peuvent se dégager.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Tests toxicologiques

64742-95-6 solvant naphtha (petroleum), light, aromatic

par voie orale	DL50	Rat	>	3500,00000	mg/kg	-
dermique	DL50	Rat	>	3000,00000	mg/kg	-

#### Toxicocinétique, métabolisme et distribution

---

#### Toxicité aiguë

Aucune donnée disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**50 038 - MUSSINI médium 1**

N° de l'article	50038	Date d'émission:	23.08.23	
Version	7.2	( 17.05.23 )	Page	6 / 9

## En cas d'inhalation

Aucune donnée disponible

## Ingestion

Aucune donnée disponible

## Contact avec la peau

Aucune donnée disponible

## Contact avec les yeux

Aucune donnée disponible

## Expériences tirées de la pratique

---

---

## Remarques générales

---

## 11.2 Informations sur les autres dangers

---

---

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Effets toxiques sur l'environnement

64742-95-6 solvant naphtha (petroleum), light, aromatic

CL50	poissons		10,00000	mg/L	(96h)
EC50	Algues	>	10,00000	mg/L	(72h)
EC50	Daphnia magna (puce d'eau)		3,20000	mg/L	(48h)

#### Toxicité aquatique

Aucune donnée disponible

Classe de risque pour le milieu aquatique 2

Numéro de catalogue ---

Remarques générales

---

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Indications diverses

Le produit est partiellement biodégradable.

Besoins en oxygène

---

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)

---

Coefficient de partage: n-octanol/eau

---

---

### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## 50 038 - MUSSINI médium 1

N° de l'article	50038	Date d'émission:	23.08.23
Version	7.2 ( 17.05.23 )	Page	7 / 9

### 12.7 Autres effets nocifs

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

##### Code de déchet

080111 080111\* déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

---

---

##### Recommandation

---

#### Conditionnement

##### Code de déchet

---

---

##### Recommandation

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

#### Indications diverses

---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

1263

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR, ADN Matières apparentées aux peintures  
IMDG, IATA PAINT RELATED MATERIAL

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN 3  
IMDG 3  
IATA 3

### 14.4 Groupe d'emballage

III

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Marine Pollutant - IMDG Yes  
Marine Pollutant - ADN ---

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Code: ADR/RID F1  
Classe de danger 30  
Etiquette de danger ADR 3  
Quantités limitées 5L  
Conditionnement: Instructions P001 - IBC03 - LP01 - R001  
Conditionnement: Dispositions particulières PP1  
Réglementations particulières pour le conditionnement groupé MP19  
Réservoirs mobiles: Instructions T2  
Réservoirs mobiles: Dispositions TP1 - TP29

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## 50 038 - MUSSINI médium 1

N° de l'article	50038	Date d'émission:	23.08.23	
Version	7.2	( 17.05.23 )	Page	8 / 9

particulières	
Codification réservoirs	LGBF
Restriction concernant les tunnels	D/E
Remarques	---
EQ	E1
Dispositions particulières	163 - 367 - 650

### Transport maritime (IMDG)

Numéro EmS	F-E, S-E
Dispositions particulières	163 - 223 - 367 - 955
Quantités limitées	5L
Conditionnement: Instructions	P001 - LP01
Conditionnement: Dispositions particulières	PP1
IBC: Instructions	IBC03
IBC: Réglementations	-
Instructions réservoirs IMO	-
Instructions réservoirs UN	T2
Instructions réservoirs Dispositions particulières	TP1 - TP29
Stowage and segregation	category A
Properties and observations	---
Remarques	---
EQ	E1

### Transport aérien (IATA-DGR)

Hazard	Flammable Liquid
Passenger	355 (60L)
Passenger LQ	Y344 (10L)
Cargo	366 (220L)
ERG	3L
Remarques	---
EQ	E1
Special Provisioning	A192

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Directives nationales

##### Europe

Teneur en VOC [%]	90,9
Teneur en VOC [g/L]	---
Autres informations, restrictions et dispositions légales	
---	

##### Allemagne

Classe de stockage	---
Classe de risque pour le milieu aquatique	2
Numéro de catalogue	---
Décret relatif aux défaillances	---
Indications relatives à une limitation de la durée de travail	
---	



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## 50 038 - MUSSINI médium 1

N° de l'article	50038	Date d'émission:	23.08.23
Version	7.2 ( 17.05.23 )	Page	9 / 9

### Autres informations, restrictions et dispositions légales

---

### Suisse

#### Teneur en VOC [%]

~ 90,9 %

### Autres informations, restrictions et dispositions légales

---

### EUA

### Autres informations, restrictions et dispositions légales

---

#### Federal Regulations

---

#### State Regulations

---

### Canada

### Autres informations, restrictions et dispositions légales

---

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

---

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Informations diverses

#### Mentions de danger (CLP)

H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Informations diverses

Les informations sont fondées sur nos connaissances d'aujourd'hui et elles décrivent les besoins de sécurité de notre produit en utilisation courante et comme décrit. Une valable assurance juridique de propriétés ou aptitudes pour certaines mises en action précisées ne se dérive pas de nos indications c'est pourquoi nous recommandons d'accorder les applications de produit dans les conditions désirées et les vérifier expérimentaux. Pour ces raisons nous ne pouvons ni garantir pour les propriétés de produits ni être responsable pour les dégâts provoqués par l'utilisation de nos produits.

#### Littérature

RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2021/849 - ATP 17

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

#### Raison des dernières modifications

---

#### Indications diverses

---